

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JUIN 2022

Délibération n° D-2022-261

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 21/06/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/06/2022

**Demande de financements complémentaires - Hôtel de Ville -
Restauration de la salle du Conseil municipal**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Baptiste DAVID

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, ayant donné pouvoir à Madame Yvonne VACKER

**Pôle Cadre de Vie et Aménagement
Urbain****Demande de financements complémentaires - Hôtel
de Ville - Restauration de la salle du Conseil
municipal**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération en date du 21 septembre 2020, le Conseil municipal a approuvé le programme de restauration de la Salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, ainsi que la tribune et la petite salle attenante, avec pour objectifs leur embellissement, la mise aux normes des équipements techniques, de sécurité, de maintenance et d'accessibilité.

Construit au tout début des années 1900, l'Hôtel de Ville est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 29 décembre 2015.

Une subvention de 12 792,00 € a été attribuée en 2021 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour les études de maîtrise d'œuvre des phases Avant-Projet Sommaire (APS) à la phase Assistance pour la Passation des Contrats de Travaux (ACT).

Des financements ont été sollicités lors de la séance du Conseil municipal du 9 mai 2022 auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département pour les travaux de restauration.

De nouveaux financements pour les honoraires de maîtrise d'œuvre, missions complémentaires et travaux peuvent être sollicités à l'issue des études Avant-Projet Définitif (APD), ainsi qu'un financement complémentaire auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 3ème génération.

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Honoraires de maîtrise d'œuvre (phases EXE-VISA-DET-AOR et missions complémentaires)	50 374,00	DRAC (30 %)	308 362,00
		Région (25 %)	256 969,00
		Département (1 %)	10 000,00
Travaux	977 500,00	CAN/PACT 3 (19 %)	200 000,00
		Ville de Niort (25 %)	252 543,00
Total	1 027 874,00	Total	1 027 874,00

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération présenté ci-dessus ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département et de la Communauté d'Agglomération du Niortais les financements correspondants et à signer le cas échéant, les documents afférents.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Elmano MARTINS